

COMPARATIF DES DIFFÉRENTS STATUTS POUR UN FREELANCE

		MICRO-ENTREPRISE	ENTREPRISES (SAS, SARL, SASU, EI, EURL, EURL)	PORTAGE SALARIAL
MISE EN PLACE		24 – 48h	2 à 4 jours	Démarrage de mission en 24h Contrat de travail et contrat de prestation établis par la société de portage
C. A.		Franchise de TVA jusqu'à 35 200 € Jusqu'à 70 000 € avec TVA	Pas de plafond	Pas de plafond
RÉGIME SOCIAL		TNS (R.S.I)	TNS (R.S.I) ou assimilé salarié (URSSAF)	Salarié (URSSAF)
FRAIS PROFESSIONNELS		Non Déductibles	Déductibles	Déductibles
ASSURANCE CHÔMAGE ET PRÉVOYANCE		Ni cotisations, ni droits	Ni cotisations, ni droits	Cotisations et droits
TRÉSORERIE		Dépendant du règlement client	Dépendant du règlement client	Avance de trésorerie (salaire conventionnel) et recouvrement
OBLIGATIONS COMPTABLES		Tenue d'une comptabilité, établissement de comptes annuels	Tenue d'une comptabilité, établissement de comptes annuels EURL : tenue obligatoire d'un registre des décisions	Notes de frais
DÉMARCHES AVANT IMMATRICULATION		Simplifiées et gratuites	Plus complexes, en fonction des démarches entreprises	Aucune, pas d'immatriculation
NIVEAU DE RESTITUTION DU C. A.		75%	60%	48 - 55%
ORGANE DE DÉCISION ET FISCALITÉ		Auto-entrepreneur Impôt sur le revenu	Gérant / Président + AG pour SAS et SARL Impôt sur les sociétés EURL : possibilité impôt sur le revenu BIC ou BNC	Impôt sur le revenu



En complément d'information, nous vous invitons à vous rendre sur notre **Forum dédié aux freelances**, afin d'échanger avec notre **communauté de free-workers IT**, sur une multitude de sujets.

[FORUM FREELANCE-INFO](#) 



Cet article peut également vous aiguiller dans votre choix :
Quel statut pour travailler en indépendant ?